



Le commerce extérieur et l'industrie dans l'angle mort de notre politique économique

1) Un mix de politiques de l'offre et de politiques de la demande

Le programme économique du nouveau gouvernement se veut une articulation de politiques de l'offre et de politiques de la demande.

Mais les politiques de l'offre proposées sont-elles suffisantes pour redresser notre compétitivité et accélérer la croissance du pays ?

Le volet offre comporte plusieurs points positifs :

- **Le retour à une taxation fixe à 30% des revenus du capital et la suppression des actions de l'assiette de l'ISF qui redonneront de l'attractivité à l'investissement dans les entreprises.**
- **Les mesures de flexibilisation du marché du travail** (Instance unique de représentation du personnel, primauté de la négociation d'entreprise ou de branche, plafonnement des indemnités prudhommales, « mise entre parenthèse » du compte pénibilité) qui sécuriseront l'embauche.
- **Un important effort de formation qui permettra de redresser les compétences de la population active (+ 10 milliards € sur le quinquennat).**

Mais dans ce domaine, l'enjeu n'est pas forcément d'augmenter les budgets mais de réformer la gouvernance de la formation.

La France dépense en effet beaucoup pour la formation (1,6 point de PIB) mais 53% de ce budget sont affectés à la formation des fonctionnaires et seulement 13% du budget aux chômeurs... Faute de formation d'une qualité suffisante, de nombreux postes ne sont pas pourvus dans l'industrie malgré un niveau de salaire supérieur à la moyenne.

Le programme du gouvernement prend une initiative positive en sortant la formation du cadre de la gestion paritaire défailante et prévoit de confier cette mission à l'Etat au lieu de confier son pilotage aux entreprises. Il nous semble toutefois primordial d'associer le plus possible les entreprises à la définition des formations au niveau des régions ou au plus près au niveau des départements.

A court terme, nous estimons également absolument urgent et nécessaire de lancer un plan stratégique de formation pour les métiers industriels en tension qui bloquent la relance productive. Il est en effet symptomatique de constater que pour tous les métiers industriels et autres, le métier de régleur de machines à outils soit le plus en tension. Il constitue un véritable goulot d'étranglement pour la production sur le territoire français.

2) Une politique qui donne la priorité à la relance de la demande

L'analyse du programme économique du gouvernement issu du projet du Président montre que les gestes en faveur des différentes catégories sociales représentent une somme bien supérieure aux mesures en faveur des entreprises (41,2 milliards € contre 8,5) :

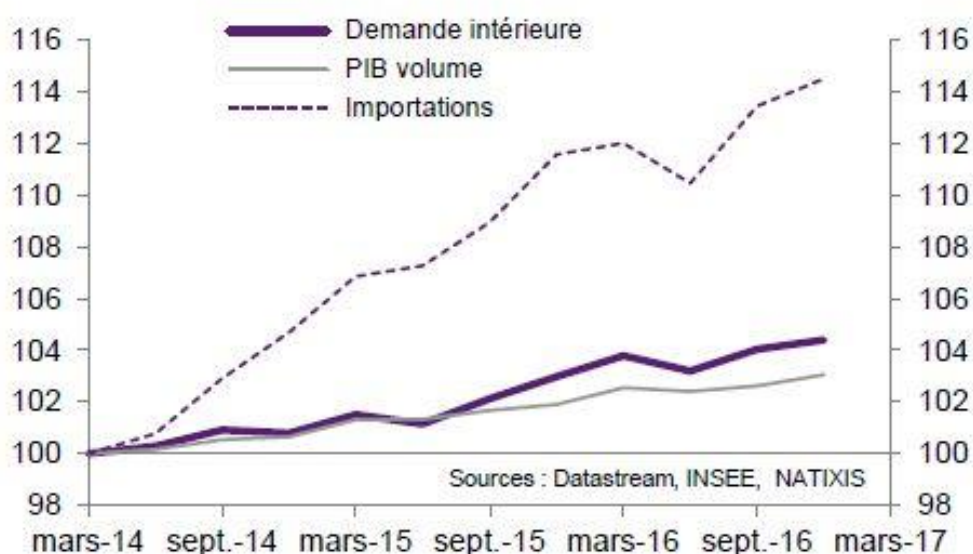
Nous ne partageons pas cette orientation keynésienne de la politique économique qui est du reste clairement assumé par les économistes qui ont construit le programme :

« La réduction de 10% à 7% du chômage se fera pour moitié grâce à la réduction du déficit de demande qui s'est ouvert depuis la crise. Ce que les économistes appellent l'output gap, c'est-à-dire l'écart qui s'est creusé entre le niveau de production potentielle et le niveau de production observé, est en train de se réduire. Nous l'estimons autour de 2%, soit un niveau comparable à celui retenu par l'OFCE ».

Cette priorité ainsi donnée à la résorption du « déficit de la demande » sur le comblement des déficits publics, comporte le risque d'un dérapage des comptes publics difficile à juguler en cas de hausse des taux.

Une telle relance de la demande apparaît en outre en fort décalage avec la réalité de la situation de notre économie, caractérisée par un déséquilibre devenu structurel entre la demande interne et la production nationale, son incapacité à répondre à un accroissement de la demande, la dégradation constante de l'offre productive en biens et services échangeables du fait d'un outil industriel vieillissant, d'une faible rentabilité des entreprises, d'une compétitivité dégradée :

Graphique 3a
France : demande intérieure, PIB et importations
 (volume, 100 en 2014:1)



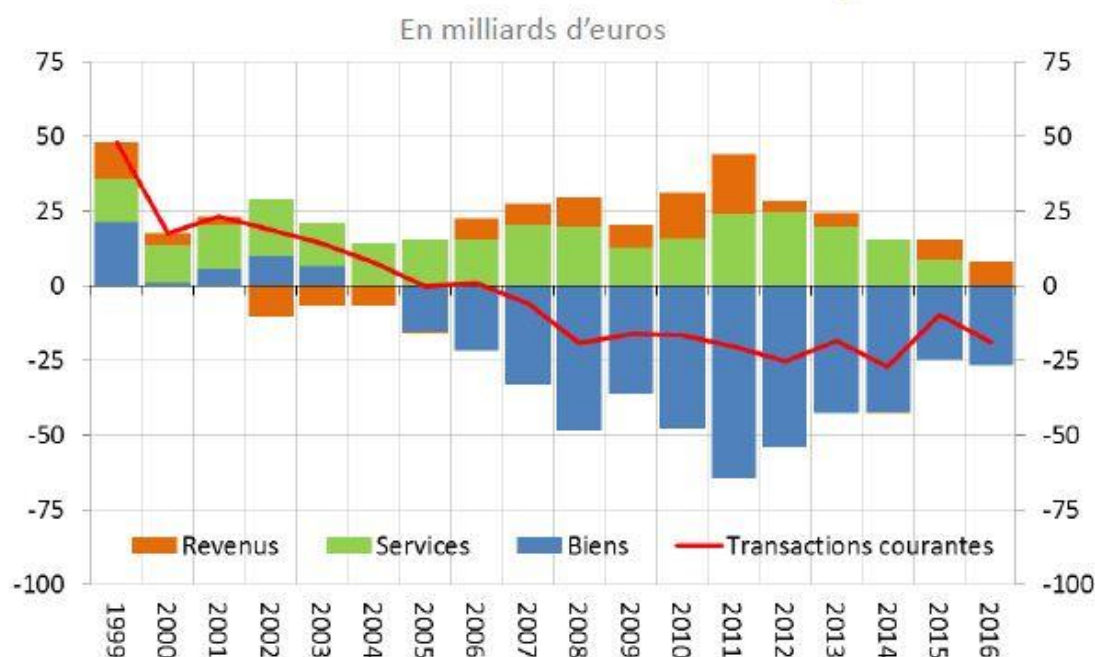
A l'heure actuelle, une hausse de 1€ de la demande conduit en effet à une hausse de 72 centimes des importations et de 28 centimes du PIB. La France ne produit pas plus de produits manufacturés qu'en 1996 alors que notre propre consommation de ces biens a augmenté de plus de 60% depuis cette date ! **Cela signifie que toute nouvelle tentative de relance économique par la demande est désormais vouée à l'échec.** Elle ne créera qu'un nombre d'emplois limités faiblement qualifiés et s'opérera au prix d'un creusement de notre déficit des finances publiques et de notre déficit commercial.

Du fait de la situation d'incapacité productive de la France, les politiques d'offres sont un préalable à la relance de la demande.

3) Le risque d'une augmentation des taux sur la dette publique, voire de « sudden stop »

Si aucun correctif n'est apporté, la France présentera en 2018 le déficit public le plus élevé de toute la zone Euro. Elle présentera également la balance des paiements la plus déficitaire de la zone Euro. Le déficit du commerce extérieur des biens devenu structurel n'est plus compensé par l'excédent des services qui est passé de 24 milliards € en 2012 à 26 millions € en 2016 ! Nous n'avons pas pris conscience de la montée en puissance des plateformes numériques qui prélèvent une part substantielle de la valeur ajoutée de l'activité hôtelière (AirBnb), du transport (Uber), du commerce (Amazon), de la publicité (Google), de la musique, des jeux, etc...

Solde des transactions courantes et composantes



Source: Banque de France

Le déficit de la balance courante traduit le fait que le pays vit au-dessus de ses moyens, ce qui implique qu'il doit avoir recours à l'endettement. Cette situation prend fin lorsque les prêteurs extérieurs stoppent leur crédit, ce qui amène à procéder à des mesures correctrices. Avant l'instauration de la monnaie unique, les mesures correctrices consistaient à dévaluer la monnaie et à freiner les salaires pour regagner en compétitivité et relancer les exportations. Avec l'Euro, elles consistent à freiner la demande des ménages par l'impôt et les taxes ou la baisse des prestations sociales.

Dans notre situation de désindustrialisation et de déficience de l'offre, une relance de la demande ne pourrait que creuser davantage nos déficits. Selon Natixis, à structure de production constante, une baisse du taux de chômage de 1 point conduit à un accroissement de notre déficit extérieur de 1,3 point de PIB par le surcroît de pouvoir d'achat ainsi généré. Un retour du taux de chômage à 7% -objectif fixé par la majorité- conduirait ainsi à un déficit de la balance courante de 4,8% du PIB.

Les prêteurs extérieurs sont-ils prêts à financer notre déficit courant à de tels niveaux ? La réponse est clairement non. Rappelons que la crise de 2011-2013 est due à l'arrêt des financements des déficits des balances courantes de l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Grèce.

Les marchés nous pousseront par la hausse des taux à réduire notre demande intérieure pour faire disparaître nos déficits extérieurs. On touche là la contradiction fondamentale de la politique économique du nouveau gouvernement : un pays en déficit extérieur vit au-dessus de ses moyens : il doit ou réduire sa consommation ou produire plus, **d'où la nécessité de faire des politiques d'offre un préalable.**

Dans l'esprit du programme, cette relance par la demande doit permettre d'atteindre un rythme de croissance de 1,8% par an, de faire refluer le chômage et ainsi de faciliter la réduction de la dépense publique. Ainsi prévoit-on une économie de 10 milliards d'euros sur l'assurance chômage

alors que l'on maintient les paramètres d'indemnisation et qu'on ouvre le dispositif aux indépendants et aux démissionnaires grâce à un taux de chômage qui reculerait à 7%. Mais cette politique fait l'impasse sur la contrainte extérieure, l'accroissement de notre déficit courant amenant les prêteurs à augmenter leur taux. Or, cette hausse des taux bridera la demande, empêchera le chômage et la dépense publique de refluer. C'est donc tout l'équilibre du programme qui sera remis en cause par la réaction des marchés financiers.

4) Une politique de l'offre qui n'a pas intégré la nécessaire réorientation de notre appareil productif vers les marchés extérieurs

Nous devons procéder à cette réorientation 1) pour lever la contrainte extérieure 2) pour bénéficier d'une croissance des marchés mondiaux bien supérieurs à la nôtre.

- **Une politique d'allègement de charges sociales sur les bas salaires qui risque de se faire aux dépens de la compétitivité de l'industrie.**

La transformation du CICE en baisse de charges entraînera un accroissement des impôts payés par les entreprises. Cette recette supplémentaire doit être utilisée pour alléger encore davantage les charges sur les bas salaires. Cela revient à transférer des ressources du travail qualifié, puisque le CICE allège les charges du travail jusqu'à 2,5 SMIC, vers le travail non qualifié rémunéré aux alentours du SMIC. Cette politique donne ainsi la priorité à la création d'emplois faiblement qualifiés sur la compétitivité de notre appareil productif. C'est la poursuite d'une politique qui a échoué : les résultats de ces politiques de baisse de charge menées depuis 20 ans n'ont pas permis de faire refluer le chômage, bien au contraire...

Le mode de financement et de répartition de ces allègements de charges pénalise en effet les entreprises exposées à la concurrence internationale qui profitent moins de ces allègements de charges sur les basses qualifications et les bas salaires car leur niveau de salaire est plus élevé. Par exemple, le salaire moyen à temps complet dans l'industrie est plus du double du SMIC. Comme l'industrie et les entreprises du secteur exposé à la concurrence internationale participent naturellement aux financements de ces baisses de charges par le biais des prélèvements dans le cadre de notre niveau de prélèvement record sur les entreprises, **les exonérations de charges sociales sur les bas salaires s'inscrivent dans une logique de transfert financier des secteurs ouverts à la concurrence internationale vers les secteurs protégés de notre économie. Nous dégradons encore davantage notre moteur industriel, un véritable non-sens économique dont nous payons le prix en termes de déficit commercial, et donc d'endettement, de croissance et in fine d'emplois.**

Soutenir les secteurs protégés de l'économie française via les baisses de charges sociales sur les bas salaires, c'est en outre miser sur des marchés structurellement en stagnation du fait d'un pouvoir d'achat contraint par la réduction des déficits publics alors que miser sur l'exportation permettrait de tirer profit de marchés qui s'accroissent entre 3 et 5% l'an, au total une stratégie peu compréhensible.

- **Aucune baisse sur les impôts à la production qui taxent le Made in France**

Cette politique ne comporte aucune mesure de réduction des impôts à la production qui pénalise lourdement et de manière rédhibitoire les entreprises françaises. En 2012, les entreprises françaises acquittaient dans leur ensemble 64 milliards d'euros d'impôt sur la production de plus qu'en Allemagne. **La CVAE qui taxe la valeur ajoutée, constitue une véritable taxation du made in France.**

Les entreprises allemandes ne paient en effet, en sus des cotisations sociales, qu'un impôt foncier minime.

A cela s'ajoute l'absence de mesures en faveur de l'investissement productif alors que notre outil de production a terriblement vieilli et que nos entreprises doivent prendre le tournant de la numérisation et de la robotisation.

- **Le refus d'actionner les mesures d'âge de la retraite**

Pour redresser notre compétitivité coût, nous devons réduire fortement les prélèvements sur les entreprises, en particulier les impôts à la production. Cela nécessite de réduire la dépense publique pour dégager les ressources nécessaires. La première anomalie dans notre dépense publique réside dans des dépenses de retraites supérieures de plus de 3 points de PIB par rapport au reste de la zone euro, principalement du fait d'un âge de départ à la retraite précoce : plus de deux ans par rapport à la moyenne européenne. Décaler progressivement l'âge de la retraite constitue le premier levier d'économie à raison de 2 milliards d'économies par trimestre pour les salariés du privé et 700 millions € pour les salariés du public. Ce décalage progressif présente en outre l'avantage de maintenir le pouvoir d'achat des retraités et d'augmenter l'offre de travail et donc la croissance du pays.

- **Une réduction du recours à l'électricité nucléaire qui va renchérir nos coûts de production**

Le système électrique français figure parmi les trois plus efficaces au monde avec une production à la fois bon marché et décarbonée grâce au nucléaire (Contenu en Co2 de la production d'électricité en gCo2/KWh : Allemagne : 561 g/KWh contre 17g/KWh pour la production EDF 2014). Malgré cela, **le gouvernement s'inscrit dans la politique de fermeture anticipée du nucléaire initiée par François Hollande.** Or, en développant des énergies renouvelables très onéreuses en l'absence de besoin, **la France est en passe d'annihiler les bénéfices qu'elle tire du nucléaire.**

La poursuite de la substitution de la production d'électricité nucléaire par la production d'électricité renouvelable actée par la loi de transition énergétique dégrade la compétitivité et l'emploi :

- La hausse du prix de l'électricité pénalise les ménages en réduisant leur pouvoir d'achat et donc la consommation finale, ce qui entraîne une baisse de l'activité économique. Le rapport « Energies 2050 » conclut à une **perte nette d'emplois à l'horizon 2030 de 140 000 emplois** pour une réduction de la production nucléaire dans le mix électrique à 50%.
- La hausse des coûts de production de l'électricité entraîne, pour les entreprises, un accroissement du coût de l'accès à l'énergie, qu'elles répercutent ensuite sur les prix de vente, avec une perte de compétitivité sur le marché national comme international, qui conduit à une baisse de l'activité et une détérioration de la balance commerciale. La note du CAE « Energie et compétitivité » (Bureau – Fontagné-Martin) estime qu'une hausse du prix de l'électricité de 10% réduit nos exportations de 1,9%, **ce qui dégradera d'autant notre balance des paiements courants.**

5) Comment rééquilibrer le mix économique pour reconstruire notre appareil productif et réorienter notre économie vers les marchés extérieurs ?

Un principe : la reconstruction de l'appareil productif doit précéder la relance de la demande

Un pacte pour l'industrie

- L'industrie est au cœur de la reconquête productive puisqu'elle représente 70% de tous les échanges commerciaux.
- Une relance de 10 milliards d'euros, bien ciblée, serait à même de revitaliser notre industrie. Pour cela, exonérer, dans un premier temps, les secteurs économiques exposés à la concurrence internationale, d'impôts et taxes à la production : CVAE, cotisation foncière des entreprises, C3S, impôt foncier sur le bâti, etc. pour un coût de 9,5 milliards d'euros. Au total, 400 000 entreprises devraient en bénéficier.
- Transformation du CICE en baisse de charges sur l'ensemble des salaires.
- Les Chambres de Commerces et d'Industrie doivent devenir autant de centres de compétences et d'expertises liées à l'enseignement supérieur et aux centres de recherche en charge de l'animation des réseaux et groupes locaux d'entrepreneurs et de la diffusion des nouvelles technologies.
- Aligner systématiquement notre réglementation sur les normes européennes en renonçant à toute surenchère dans tous les domaines.
- Prolonger jusqu'en 2020 le suramortissement des investissements industriels.
- Plan stratégique de formation pour les métiers industriels en tension.

- Confier le pilotage de la formation professionnelle aux entreprises au niveau des départements.

Assouplissement de notre réglementation sociale par des mesures ayant un effet immédiat sur l'emploi en complément des mesures proposées :

- Doublement des seuils sociaux,
- Abrogation de la réforme du travail à temps partiel de 2014 qui impose un seuil minimum de 24 heures de durée du temps de travail,
- Sécurisation des donneurs d'ordre vis-à-vis des auto-entrepreneurs.

Une électricité au service de la compétitivité des entreprises :

- Exploitation optimale du parc nucléaire existant,
- Passer d'un développement quantitatif des ENR à un développement qualitatif visant à positionner les offres françaises sur les marchés internationaux,
- Utiliser tout le potentiel de notre électricité « carbon free » grâce au nucléaire et aux ENR pour décarboner le transport et le chauffage des locaux et réduire nos importations d'énergie fossile.

Une fenêtre d'opportunité unique pour produire à nouveau en France

Tout un ensemble de facteurs pousse à une relocalisation au moins partielle de la production dans les pays occidentaux :

- Le raccourcissement des cycles de l'innovation et des délais de mise sur le marché nécessitent de rapprocher lieux d'innovation et lieux de production. Or, grâce au crédit d'impôt et recherche, nous avons maintenu un important effort d'innovation qui ne débouche pas pour le moment sur de la production sur le sol national du fait des impôts à la production et du coût du travail mais qui représente un important potentiel de relance.
- L'automatisation et la robotisation redonnent de la compétitivité à la production dans les pays développés au plus près des consommateurs. Le mouvement de segmentation des chaînes de valeurs à l'échelle du monde s'est interrompu. On l'observe avec la stagnation des échanges internationaux.
- La tendance à la personnalisation réduit les séries de production, ce qui rend de moins en moins pertinente une sous-traitance lointaine de grande capacité. L'éclatant succès de la chaîne de vêtements Zara en témoigne. La capacité de produire à la demande avec les nouvelles technologies comme l'impression 3D, les process de production numérisés, va renforcer cette tendance avec une production au plus près des lieux de consommation dans les agglomérations.
- Les technologies comme l'impression 3D ou l'impression adiabatique pour lesquelles la France possède des atouts vont rendre obsolètes une partie de l'outil de production (les machines-outils) de notre partenaire/concurrent, l'Allemagne, et « rebattent les cartes ».
- L'industrie revient à la pointe de l'innovation et de la transformation de la société avec par exemple les véhicules autonomes ou l'internet des objets qui suscite en permanence la création de nouveaux produits et de nouveaux services.

L'ensemble de ces facteurs offrent une opportunité unique pour relancer la production sur le sol français et permettre au pays de retrouver son rang.